



Centre national de la danse

VIE PROFESSIONNELLE

DIRECTIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

AVRIL 2018

Département Ressources professionnelles

CN D

1, rue Victor-Hugo
93507 Pantin cedex

01 41 839 839
ressources@cnd.fr

cnd.fr

DIRECTIONS REGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES

INTRODUCTION

Depuis 1977, le ministère de la Culture et de la Communication est présent dans chaque région avec une direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Placées sous l'autorité des préfets de région, les DRAC sont chargées de la mise en œuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies par le ministère. Elles exercent également une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales.

Les DRAC sont ainsi l'interlocuteur compétent des professionnels du secteur chorégraphique, par exemple :

- pour les compagnies : la délivrance de la licence d'entrepreneur de spectacles, les demandes de subventions (aides à la création, aides à la résidence) ;
- pour les professeurs et les écoles de danse : l'application de la loi sur l'enseignement de la danse du 10 juillet 1989 (livret de formation pour le DE, dispense...).

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), promulguée le 7 août 2015, redessine la carte territoriale française avec 12 régions métropolitaines, au lieu de 21 précédemment, auxquelles s'ajoute la collectivité territoriale de Corse¹.

Dans ce cadre, le fonctionnement des services déconcentrés de l'Etat (dont font partie les DRAC) est amené à évoluer en profondeur. D'ores et déjà, les sièges des DRAC au sein des nouvelles régions ont été établis, et les directeurs régionaux préfigureurs désignés. Une phase transitoire de mise en œuvre est prévue jusqu'à fin 2018.

Nous présentons ci-dessous les coordonnées des différentes DRAC, ainsi que les noms des correspondants pour la danse.

Retrouvez tous les sites des DRAC depuis le site du ministère de la Culture :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions>

Les DRAC sont présentées par ordre alphabétique.

¹ Loi n°2015-29 du 16 janvier 2015.

NOUVELLE AQUITAINE (AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES)

Siège de la DRAC : Bordeaux
54 rue Magendie CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex
Mél : alpc@culture.gouv.fr
Site de Limoges : 6 rue Haute de la Comédie 87036 Limoges Cedex
Site de Poitiers : 102 Grand'Rue BP 553 86020 Poitiers Cedex
Directeur régional des affaires culturelles : Arnaud Littardi
Directeur du pôle Création et industries culturelles : François Deffrasnes
Conseillers musique et danse :
Bordeaux : Pierre Blanc : 05 57 95 01 53
Limoges : Marianne Valkenburg : 05 55 45 66 71
Poitiers : Chantal de Romance : 05 49 36 31 40

AUVERGNE – RHONE - ALPES

Siège de la DRAC : Lyon
Le Grenier d'abondance 6 quai Saint-Vincent 69283 Lyon Cedex 01
T 04 72 00 44 00
Site de Clermont-Ferrand : Hôtel de Chazerat 4 Rue Blaise Pascal 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1
Directeur régional des affaires culturelles : Michel Prosic
Directrice du pôle Création, médias et industries culturelles : Bastien Colas
Conseillère danse et arts du cirque : Sylvie Dhuyvetter

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Siège de la DRAC : Dijon
Hôtel Chartraire de Montigny 39 rue Vannerie 21000 Dijon
(adresse postale : BP 10578 - 21005 Dijon Cedex)
T 03 80 68 50 50
Site de Besançon : Hôtel de Magnoncourt 7 rue Charles Nodier 25043 Besançon Cedex
Directeur régional : N.N. –
Directeur régional des affaires culturelles par interim (Dijon) - François Marie
Directrice du pôle Création et industries culturelles : Christine Schell
Conseillère pour la danse et la musique (Besançon) : Virginie Mirbeau : 03 81 65 72 67

BRETAGNE

Hôtel de Blossac 6 rue du Chapitre CS 24405 35044 Rennes Cedex
T 02 99 29 67 67
Directeur régional : Michel Roussel
Conseillère danse et économie du spectacle vivant : Stéphanie Carnet : 02 99 29 67 86

CENTRE-VAL DE LOIRE

6 rue de la Manufacture 45043 Orléans Cedex
T 02 38 78 85 00
Directrice régionale : Sylvie Le Clech
Conseiller musique et danse : Jérôme Bloch

CORSE

Villa San Lazaro 1 Chemin de la Pietrina CS 10003 - 20704 Ajaccio Cedex 9
T 04 95 51 52 15
Directeur : Laurent Heulot
Conseiller spectacle vivant : Jean-Luc Sarrola : 04 95 51 52 01

GRAND EST (ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE)

Siège de la DRAC : Strasbourg
Palais du Rhin 2 Place de la République 67082 Strasbourg Cedex
T 03 88 15 57 00
Site de Châlons-en-Champagne : 3 faubourg Saint-Antoine CS 60449 51037 Châlons-en-Champagne cedex / T 03 26 70 36 50
Site de Metz : 6 place de Chambre 57045 Metz cedex 01 / T 03 87 56 41 00
Directrice régionale des affaires culturelles : Anne Mistler
Directeur du pôle Création : Charles Desservy
Conseiller musique et danse : Jean Verne (site de Strasbourg)
Conseillère musique et danse : Florence Forin (site de Metz)

HAUTS-DE-FRANCE (NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE)

Siège de la DRAC : Lille
Hôtel Scrive 3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex
T 03 20 06 87 58 / Mèl : contact.drac.nord-pas-de-calais-picardie@culture.gouv.fr
Site d'Amiens : 5 rue Henri-Daussy CS 44407 - 80044 Amiens Cedex 1
T 03 22 97 33 00
Directrice régionale des affaires culturelles : Marc Drouet
Directrice du pôle Création : Peggy Le Roy
Conseiller danse et cirque : Patrice RANDON (Amiens) – T : 03 28 36 62 09

ÎLE-DE-FRANCE

45-47 rue Le Peletier 75009 Paris
T 01 56 06 50 00
Directrice régionale : Nicole Da Costa
Chef du service musique et danse : Hervé Corrigan
Conseillère danse et musique : Séverine Magry

OCCITANIE (LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES)

Siège de la DRAC : Montpellier
Hôtel de Grave 5 rue Salle-l'Évêque CS 49020 34967 Montpellier Cedex
T 04 67 02 32 00 / Mèl : drac.lrmp@culture.gouv.fr
Site de Toulouse : Hôtel Saint-Jean 32 rue de la Dalbade BP 811
31080 Toulouse Cedex 6
T 05 67 73 20 20 / Mèl : drac.lrmp@culture.gouv.fr
Directeur régional : Laurent Roturier
Directrice du pôle Création : Anne Matheron
Conseillère pour le théâtre et la danse : Nathalie Piat (Montpellier)
Conseiller pour la musique et la danse : Jean-Pierre Daragon (Toulouse)

NORMANDIE

Siège de la DRAC : 13 bis rue Saint-Ouen 14052 Caen Cedex 4

T 02 31 38 39 40 / mél : drac.normandie@culture.gouv.fr

Site de Rouen : 7 place de la Madeleine 76172 Rouen Cedex 1

T 02 32 10 70 50

Directeur régional : Jean-Paul Ollivier

Conseillère musique et danse : Catherine Lefaix-Chauvel – T 02 31 38 39 65

PAYS DE LA LOIRE

1 rue Stanislas Baudry BP 63518 - 44035 Nantes Cedex 1

T 02 40 14 23 00 / Mél : drac.paysdelaloire@culture.gouv.fr

Directrice régionale : Nicole Phoyu-Yedid

Responsable Pôle création, industries culturelles et action culturelle et territoriale : Cécile Duret-Masurel

Conseiller danse et musiques actuelles : Marc Lawton

Mél : secretariat.musiqueetdanse.pays-de-la-loire@culture.gouv.fr

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

23 boulevard du Roi René 13617 Aix-en-Provence Cedex 1

T 04 42 16 19 00 / Mél : paca@culture.gouv.fr

Directeur régional des affaires culturelles : Marc Ceccaldi

Coordonnatrice du pôle Création : Maylis Roques

Conseillère pour la danse : Éva Antonini – T 04 42 16 14 34

DIRECTIONS ULTRAMARINES

Guadeloupe (Direction des affaires culturelles)

28 rue Perrinon 97100 Basse-Terre

T 05 90 41 14 80 / F 05 90 41 14 60 / Mèl : guadeloupe@culture.gouv.fr

Directeur : Jean-Michel Knop

Conseillère spectacle vivant : Céline Brugère - T 0590 41 14 71

Guyane (Direction des affaires culturelles)

4 rue du Vieux Port 97321 Cayenne CEDEX

T 05 94 25 54 00 / F 05 94 25 54 10 / Mèl : guyane@culture.gouv.fr

Directeur régional : Guy San Juan

Martinique (Direction des affaires culturelles)

Villa les Pergolas 54 rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort de France

T 0596 60 05 36 / F 0596 64 27 84 / Mèl : secretaire.martinique@culture.gouv.fr

Directeur des affaires culturelles : Fabrice Morio

Inspecteur et conseiller Théâtre, Musique, Danse, Coopération internationale : Gaël Rias –

T 05 96 60 87 58

Mayotte (Service des affaires culturelles)

Préfecture de Mayotte

Direction des affaires culturelles de Mayotte

BP 676 97600 Mamoudzou

T 02 69 63 00 48 / Mèl : dac-mayotte@culture.gouv.fr

Directrice : Florence Gendrier

Conseiller pour l'action culturelle et artistique, le cinéma et la politique de la ville : Nicolas Stojcic

Nouvelle-Calédonie (Mission aux affaires culturelles)

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

9 bis rue de la République BP C5 98844 Nouméa CEDEX

T + 687 24 21 81 / F + 687 24 21 80 / Mèl : haussariat@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Chef de la mission des affaires culturelles : Antoine-Laurent Figuière

Océan Indien (Direction des affaires culturelles)

23 rue Labourdonnais CS 71045 - 97464 Saint-Denis Cedex - La Réunion

T +262 (0)2 62 21 91 71 / Mèl : la-reunion@culture.gouv.fr

Directeur : Marc Nouschi

Conseillère musique et danse : Guilène Tacoun, T +262 (0)2 62 21 91 47

Saint-Pierre-et-Miquelon (direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population - DCSTEP)

En l'absence de service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication, le Directeur de la DCSTEP est le correspondant permanent pour les Affaires Culturelles.

8 rue des petits pêcheurs BP 4212, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

T 05 08 41 19 40 / F 05 08 41 17 72

Chef du Pôle cohésion sociale, sports, jeunesse et culture : Éric Seguin

Mèl : eric.seguin@dcstep.gouv.fr